VENTES DE LAINES
A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 7 mai 1920.

La quatrième série des ventes s'est ouverte aujourd'hui.

Comparée aux cours d'ouverture, les belles laines mérinos restent très fermes, les mérinos défectueux sont en baisse de 7 o/o environ.

Les prix sont en baisse de 7 o/o pour les croisés moyens, et 10 o/o pour les croisés communs.

La prochaine série commencera le 21 mai.

Coin du «Broutteux»

L'Z'ORIGINALS

Ze dit, alfos, ze partant d'ze homme qui a des drôles d'idées, qui fait autremint que l'z'autès: cha ch'est ze drôle de pistoulet! Cha ch'est ze original! Et d'fait que : quand m'a, vraiment, qui sont bâtis autremint que l'z'autres.

Wetti, cain qu'grampint d'journals y s'est rascouté :

Dernièrement, des gins qu'ln appelle ze français des vidangeurs, y z'étottient in train d'entre l'ouvrache vin une maison. V'la qu'au momfit que l'carriot y allot s'in d'aller inveue l'bouhon, ze s'aperçot qui manque inne monte d'argint qu'ill' étot pindre vin l'échuaine. Ze arrête l'z'individus, ze va tcheur la police qui arrife et coudut les vendangeurs au prijon. Là, v'la t'y po qu'in z'revenant vin to les deux ensemble, ze riche propriétaire de l'z'arrêtons qui z avoué qu'tous l'z'aux, à peu prés à l'même époque, y allot à tommarcur, essin, pou il n'zaire du nouveau sang. Pou l'ben de s'santé, y vudet les beaux champes, pindant inne paire de mois!

Fraîcheur! mâtre, copagnon.

Eh! que qu'vous in dites? Cha ch'est ête original! Y n'd'a qui diront qui faut avoir berdu ta boule; po ad' tut; des goûts et des couleurs in n'zin dispute po.

D'abord, inter nous, vin les grands hommes, surtout que ch'n'est po souvint d'z'inébriants, y n'd'a gramint qui prenn'tent d'z'habitudes qui tourn'tent in manies.

Cujas y écrivot ses beaux ouvraches à plat vinte, inveue ses lifes à l'intour de li.

Corneille, Robbes, Malebranche, y s'ont fait leus chefs-d'œuvs à l'brenne.

Mézeray, li, y sortot les batentes, in pleis jour, et y récrivot inveue de l'lumière. Si bes, qui li arrivot, souvint, d'ricoudure les gins à l'porte, à douze heures au diner, inveue inne rebandelle allumée à s'main.

Buffon, y li faulot ête ni grande femme pou li orner.

Crébillon y s'rippot un coupet d'inne étchelle et, li, y cotopotot ses l'derni boujon; comme inne glaine sur l'baton.

Casti a récrit ses pus belles histoires vin sin lit d'in qui n'être foque bes pou récrire.

Gluck, li, y faijot porter sin chavein au pleis milieu des champs. Ch'est in qui composot, alfos, avec inne paire de vagues à l'intour de li.

Cha, ch'étot d'z'habitudes, et des drôles, acore. mais qui n'faijottent po tort à personne: tandis que d'z'autres, d'originals, y leu prenot des fantaisies que ch'étot des pauses diables qui payottent ses pots cassés.

Pierre le Grand, l'fameux Czar de Russie, in passant sur in marché, y vot in arrachot d'dents qui tirot les dents avec in sabre. Pu malheur pour les wetteux, y a v'nu vin l'idée au Czar d'in faire autant, et, j'vous asseure, qui n'd'a jaîmtur qui s'ont passé les piques, savez ; y arrachot les dents à tertous et s'femme! Oulà! lon, lon, teheu dueaune!

In 1850, y avot in certain Lord Seymour, qu'in applot Milord l'Arsouille. Sin papin, ch'étot d'aller vin l'z'invirons d'Paris pou badi comme in pilet avecque l'premi v'nu. Ou ben, y mettot l'z'apote d'in cocher, y rippot ses inne voiture et y traverzot les rues au grand désespoir ralop in tchubutant tout sin sin passage. Sin pus grand plaisi, tchan qui lavient d'z'amisses à dîner, ch'étot d'leu donner du jalape vin leu soupe, et y riot à vinte éboulonné d'les vir courir tertous, l'in sur l'autre, à ses cultiuets qui avot fait serrer à double tour tet y avot mis les clefs vin s'poche!

Tchan qui a mort y a tout donné s'n'immense fortune à les hospices de Londres et y n'a po laicht in doupe à s'famille.

L'ézue Rostbème de Rochefourcauld y avot in domestique qui devot l'appeler lever comme ché, à 6 heures au matin, et si qui n'l'z'l'vot pas y avot l'drot de l'tuer jus d'sin lit. L'duc orrot jusqu'à dije heures et, adan, l'coiffeur arrivot.

— Te tas mor m'arrachi tous mes ch'veux, y li dijot l'duc; méfite à ti, saite? Et, comme de jusse, autant d'cheveux qui trouvot vin l'peine, autant d'pids vin les fesses que l'coiffeur y attrapot... et ch'étot assin tous les jours.

Sunteuil, l'poète, y li arrivot, chaque fos qui vudot in voture, d'faire la noce inveuque l'cocher, qui ertoudjor boulit à s'majou.

Vous direz, pou ces bonnes raijons : charon fait sin lit comme y veut s'coucher; ch'est la vérité. Mais sti qui a mérite l'boutchet, inter tous chés originals, ch'est l'prince de Condé.

Y paraîtrot, qu'inne fos, y s'introduit vin l'maison de l'marréchale de Noailles ; y mucne drot vin l'champe, y saute sin l'lit, y fait l'port, inne paire de tchubertives et, avecque s'pus belle risette, y s'in va in faijant inne grande salute jusqu'à terre.

Après sti li in peut tirer l'échelle.

Jules Wattoeuw.

LES GRÈVES
A COMINES

Les ouvriers du bâtiment continuent le travail

Les ouvriers de MM. Caroite-Dubureu, entrepreneurs de bâtiment, se sont mis en grève mardi, vers 9 heures, à la suite d'une réunion qui eut lieu sur le chantier. Ils réclament 0.25 à l'heure de plus pour vie chère. Il y a environ 600 grévistes.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 9 MAI:

Aujourd'hui, saint Grégoire ; demain, Les Rogations.

130e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 19; coucher, 20 h. 16.

Lune : Pleine lune du 5. Dernier quartier, le 11.

A 9 h. 30 : Bénédiction de l'église Saint-Vincent-de-Paul.

Journée nationale des Mères de famille nombreuse :

Le matin : Pavoisement.

Concerts sur la Grand'Place : De 11 h. à midi, Grande Harmonie. — De 16 h. 30 à 17 h. 30, Anciens Soldats Musiciens. — De 17 h. 30 à 18 h. 30, Concordia-Harmonie. — 20 h. 30 à 21 h. 30, Fanfare Delattre.

De 14 h. 30 à 16 h. 30 : Cortège.

A 15 h. 30 : Hommage aux Mères, Grand'Place.

A 16 h. : Représentation réservée à l'Hippodrome.

A 20 h. 30 : Représentation de gala à l'Hippodrome.

Réunions sportives :

Voir plus loin la rubrique « Vie Sportive ».

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées ouverts de 9 à 12 h.

Bibliothèque pour Tous, 35 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à midi.

Œuvre Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., 32, rue Richard-Lenoir.

Pharmaciens de garde : MM. Constant, boulevard de Paris; Chentcker, rue du Tilleul; Baratte, rue de la Fosse-aux-Chênes; Desoteux, rue du Fresnoy.

La Journée Nationale
DES
MÈRES DE FAMILLE NOMBREUSE

Tout a été fait par un Comité magnifiquement dévoué et organisateur pour que la fête des Mères de familles nombreuses soit aujourd'hui, à Roubaix, une solennité grandiose qui n'aura peut-être d'équivalente dans aucune ville française.

Pour l'éclat de cette fête et pour celles qu'elle doit glorifier, toute la population voudra y participer. Une seule chose nous reste à souhaiter maintenant, afin que rien n'y manque : les rayons du soleil de mai.

Nous rappelons ci-dessous les grandes lignes du programme de la journée en priant nos lecteurs de faire le plus généreux accueil aux aimables quêteuses et aux dévoués quêteurs.

LE PAVOISEMENT

Le pavoisement de la ville en l'honneur des Mères de familles nombreuses a déjà commencé samedi soir. Ce matin dimanche, aux premières heures, une floraison de drapeaux tricolores apparaîtra : ce sera Roubaix qui proclamera sa vénération envers les admirables femmes qui nous ont permis de rester Français en donnant leurs fils à la Patrie.

La réunion générale des quêteurs et quêteuses
ALLOCUTION DE MADAME REBOUX

Pour préparer la charmante et dévouée cohorte des quêteurs et quêteuses à la besogne pratique qu'elle doit remplir aujourd'hui en offrant à nos concitoyens des insignes moyennant la plus forte obole possible, une réunion générale s'est tenue samedi soir.

A 17 h. 30 jeunes filles et jeunes gens, écoliers et écolières emplissaient de leur gracieuse présence la salle du Tribunal de Commerce qui, sans doute, ne vit jamais pareille et si jeune affluence.

MM. Louis Watine, président de la Fédération des Œuvres; René Wibaux, président du Comité de la Journée des Mères; Prot, inspecteur primaire; H. Eeckman, président du Tribunal de Commerce; A. Robyn, directeur de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », avaient pris, pour cette circonstance, la place de MM. les juges.

Pour plaider, devant ces esprits et ces cœurs jeunes et prompts à s'ouvrir aux plus nobles sentiments, la cause des mères, d'ailleurs gagnée d'avance, la mission de l'avocat ne pouvait être plus heureusement confiée qu'à Madame Alfred Reboux, qui a attaché son nom à la défense des femmes et des mères trépassées.

M. Louis Watine, ouvrant la réunion, se félicite que Madame Reboux ait bien voulu répondre à l'appel du Comité et la prie de prendre la parole.

Madame Reboux, écoutée dans un profond silence, évoque le grand drame où se conquit le salut de la Patrie. Puis, s'adressant aux jeunes gens et aux jeunes filles :

Vous êtes appelés à remplir, demain, un rôle, modeste en apparence, grand et noble en réalité.

La France victorieuse, après s'être inclinée sur les tombeaux, cherche la moisson qui lèvera demain.

C'est vers vous qu'elle tend ses bras, en vous montrant ses plaines, en vous montrant l'immensité de la tâche!

Mais, avant de reprendre sa course diamantée à travers les siècles, avant de remettre sa couronne son épée ensanglantée, elle veut rendre un hommage éclatant à ceux qui l'ont sauvée.

Des enfants, par milliers sont morts pour elle. Ombre à leur bénédiction, à leur abnégation, nous avons la victoire. Mais, si n'y a pas d'enfants sans mères, et c'est parce qu'il y est des grandes Françaises qu'il y est de grands héros sur nos champs de bataille.

Madame Reboux dépeint la sollicitude de la mère, penchée sur l'humble berceau, et dont l'unique souci, dès la naissance de l'enfant, sera d'en faire un homme.

Ces héros, dit-elle, ce sont-elles qui les ont formés, et ce sont ces femmes que nous glorifierons demain!

Madame Reboux dépeint le rôle admirable de la femme pendant la guerre.

Pour remplacer l'absent et fournir à la France de quoi alimenter le front, elle conduit la charrue; à la maison, aux champs, auprès des mourants et des blessés, elle se donne avec tout son cœur.

Mais la femme des pays envahis fut admirable entre toutes.

Torturée, atteinte dans ses biens, dans sa famille, dans sa dignité, dans son patriotisme, elle reste debout au milieu des ruines de son bonheur; rien ne peut abattre son courage.

Madame Reboux fait revivre en tableaux saisissants des scènes de ce temps d'occupation, dignes des chansons épiques et des poèmes tragiques : c'est l'enlèvement des femmes et jeunes filles, en ce triste jour de Pâques 1916; c'est la douleur de nos pauvres petits enfants, à qui les mères ne pouvaient donner la croûte de pain implorée parce que « c'était la guerre » : « Maman, est-ce que ce n'est quelquefois pas la guerre? Et comment est-ce, maman, quand ce n'est pas la guerre? » C'est une époque d'héroïsme obscur où tombent les morts dont l'unique gloire est de mourir sans gloire!

Madame Reboux est allé dire cela en France libre.

Et combien c'était nécessaire; on ignorait tout de nos malheurs!

Tandis que, de l'autre côté, passait une vague de défaitisme, ici, jamais on ne parlait de paix, toujours on parlait de victoire! La victoire éclatante qui nous donnerait une paix glorieuse, qui consacrerait la dignité, le respect des nobles libertés, la paix digne de nos deuils et de nos douleurs.

Et la victoire est venue, mais au prix de quels sacrifices!

Dans nos immenses plaines désertes, rien que des croix de bois! Dans l'humble cimetière, plus une croix, plus une tombe; les morts sont morts deux fois. Leur poussière, mêlée désormais au sang généreux de nos soldats, se confond dans un immense anonymat qui s'appelle France!

Madame Reboux fait ensuite un exposé des leçons de cette guerre.

A ceux de cette génération, il ne sera pas nécessaire de rappeler chaque jour que « le souvenir, c'est servir »; mais c'est un devoir qu'ils devront enseigner à ceux qui viendront après eux.

La tâche est immense, dit-elle, mais elle n'est pas inférieure à votre courage. En vous coule le sang généreux de la race.

Pour relever toutes les ruines, l'union est nécessaire. Madame Reboux trouve d'heureuses expressions pour démontrer comment elle est facile : il n'est pas utile d'avoir les mêmes idées, pour servir la France dans le même esprit. Et, au milieu d'un murmure approbateur, elle termine en adressant, en un poétique langage, une émouvante adjuration aux jeunes filles qui l'écoutent, ouvrières des moissons nouvelles. Jeunes filles, le bonheur est dans l'action, non dans le rêve. « Par-delà les tombes, la France cherche les berceaux », a dit M. Deschanel. C'est vous qui peuplerez les berceaux. Et vous qui vous souvenez, vous garderez la frontière.

La mort héroïque est semeuse de vie et de résurrection; en mourant pour la France, vos pères vous ont appris à vivre pour elle.

« Debout, au travail, enfants de France, pour que vous récoltiez dans la paix ce que d'autres ont semé dans la tourmente! »

Après ces belles paroles, M. Louis Watine donne une voix aux applaudissements qui les saluent en constatant qu'à l'éloquence, Madame Reboux joint l'action. Il rappelle l'« Œuvre de la Livre de Laine » qu'elle a créée.

Dans une charmante allocution, M. René Wibaux remercie ensuite les jeunes quêteurs et quêteuses qui feront le succès de la fête d'aujourd'hui.

Enfin sont prises les dispositions pratiques pour la vente des insignes.

L'ORDRE DU CORTÈGE

Voici l'ordre du cortège qui se déroulera aujourd'hui, à partir de deux heures et demie :

Peloton du 6e chasseurs à cheval.

Premier groupe. — 1. Anciens Soldats Musiciens Français. 2. Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne »; 3. Groupe des Orphéons de Roubaix avec les drapeaux de toutes les sociétés; 4. Les Anciens Sous-Officiers Français.

Deuxième groupe. — 5. Concordia-Harmonie; 6. Société de gymnastique « L'Ancienne »; 7. Les Mutilés et Réformés; 8. La Fraternelle des Combattants Roubaisiens; 9. Les Brazards rouges. 10. La Philharmonique du Jean-Ghislain; 11. La Fédération des Sociétés sportives de Roubaix; 12. 4e section de la Caisse des Veuves et Orphelins.

Troisième groupe. — 13. Harmonie du Moulin; 14. Foyer Amoureux; 15. Les Sauveteurs du Nord; 16. Sociétés des Médaillés et Soldats coloniaux; 17. Union des Mutualistes de Roubaix et environs.

Char allégorique.

Etant donnée la difficulté matérielle du tournant et l'exiguïté de la rue de l'Hospice, une légère modification a dû apportée à l'itinéraire du cortège, qui, au lieu d'emprunter la rue de l'Hospice, parcourra la rue de la Gare complètement, la rue Saint-Georges et la rue du Bois pour continuer rue d'Inkermann.

LE GALA DE L'HIPPODROME

C'est ce soir, à 20 heures précises, qu'aura lieu la représentation de grand gala dont nous avons, à plusieurs reprises, publié le programme de choix.

Certaines familles ont manifesté le regret que l'on ne soit pas venu leur proposer des cartes pour cette solennité : le Comité s'excuse auprès d'elles mais, malgré la bonne volonté des personnes chargées du placement des fauteuils, il a été matériellement impossible de passer partout. Néanmoins, Roubaisiennes et Roubaisiens, vous aurez certainement à cœur de prendre des billets qui, non seulement vous feront assister à un spectacle de premier ordre, mais de plus permettront d'offrir le même spectacle en matinée à plus de 2.000 pères et mères de familles nombreuses.

La location sera ouverte chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare, où l'on peut se procurer des billets de fauteuils, stalles, pourtours et galeries.

« Rendez-vous indépendants vis-à-vis de l'étranger »

L'invitation de M. Loucheur aux industriels textiles peut-elle être pratiquement écoutée? — Un entretien avec M. Eugène Motte

« Pour bien juger des choses, disait dernièrement, à Roubaix, M. Loucheur, dont les paroles, au dîner de la Fédération Industrielle et Commerciale furent écoutées avec une attention si intéressée, il faut les considérer de haut et de loin.

Et prêchant aussitôt d'exemple, l'ancien ministre, qui ne craint pas de manifester des vues hardies et sages, adressait à son auditoire, en y mettant un accent énergique, l'invitation de se libérer économiquement de la servitude sous laquelle l'étranger, même ami, nous tient pour la fourniture des matières premières de l'industrie textile.

Sans parler des autres inconvénients de cette dépendance, le jeu du change, on le sait, nous fait payer ces importations trois fois leur valeur en moyenne. Quelles conséquences résulteraient, pour notre industrie locale, de la libération donnée par M. Loucheur comme point de mire aux industriels, et quelle heureuse répercussion sur le coût de la vie?

Mais est-elle possible? M. Loucheur le croit et il l'a dit. Un homme pour qui les difficultés se surmontent et qui, longtemps d'avance, sait prévoir, il a engagé nos industriels à utiliser le Maroc pour l'élevage du mouton en vue de la production de la laine.

Devant l'intérêt capital que présente cette question pour notre centre, il nous a paru utile de recueillir, sur cette façon d'envisager l'avenir, l'avis d'une personnalité particulièrement qualifiée par sa haute intelligence et par sa compétence spéciale. Et nous sommes allé prier M. Eugène Motte, ancien député et maire de Roubaix, l'un des plus importants peigneurs de laine de la région, de vouloir bien nous faire part de l'impression qu'il avait éprouvée des paroles de M. Loucheur.

M. Eugène Motte est toujours l'homme dont l'amabilité et le spirituel bon sens ont conquis à Roubaix une si grande popularité. Il se prête à nos questions avec bonne grâce et met dans ses réponses cette fine pulate d'humour qui lui est naturelle.

Il prête de M. Loucheur en ami. Ne se souvient-on pas que M. Loucheur lui-même, évoquant des souvenirs de ses jeunes années où cours de cette même réunion de la Fédération où il allait exposer un si intéressant programme d'affranchissement économique, se montrait fier d'avoir été « élevé sur les genoux de M. Alfred Motte », le regretté père de M. Eugène Motte, et d'avoir puisé auprès de ce grand Roubaisien des leçons de volonté et de confiance? Aussi M. Eugène Motte parlant familièrement, peut-il nous dire, sans déroger l'intérêt de l'idée lancée par M. Loucheur, qu'il lui a précisément écrit à ce sujet.

M. Eugène Motte pense que l'on ne peut pas espérer dans un délai appréciable une indépendance complète vis-à-vis de l'étranger pour la fourniture des laines. Mais il faut travailler à nous émanciper sans cesse et de plus en plus.

Quels obstacles s'opposent à ce que le Maroc nous donne le moyen de hâter cette émancipation, au gré de nos désirs et de nos besoins? L'insuffisance en qualité des prairies et l'ignorance des éleveurs. Or, se demande M. Eugène Motte, il faudra un certain temps pour faire l'éducation des éleveurs indigènes puisque celle des éleveurs français est si difficile.

La laine du Maroc nous donne ce « gros poil » qui n'est bon actuellement qu'à rembourrer les matelas et à fabriquer les tapis.

« Nous le mettrons à la mode », s'est écrié M. Emile Toulemonde, aux applaudissements des industriels qui l'écoutaient, dans sa réponse à M. Loucheur.

En attendant, la mode est aux laines fines. Mais n'oublions pas, cependant, qu'il n'y a pas si longtemps elle était presque au « gros poil », aux grosses cheviottes. « Dame Mode » est essentiellement femme et, conclut, avec une pointe de malice M. Eugène Motte, vous le savez, Donna e mobile... femme varia...

Après avoir résumé, aussi fidèlement que possible, les vues de ces deux hommes éminents sur un sujet aussi important pour nos villes, nous est-il permis de faire remarquer qu'elles peuvent très bien s'accorder, s'il ne s'agit, pour réaliser l'idée vraiment magnifique de M. Loucheur, que d'une question de temps. S'il nous en souvient bien, l'ancien ministre n'a-t-il pas lui-même pris soin de faire cette réserve, en donnant au moins dix à quinze ans à l'idée pour porter ses fruits. Mais le propre des esprits vraiment supérieurs n'est-il pas de prévoir, afin de pourvoir?

Quant aux difficultés d'une œuvre de cette envergure, elles ne sont pas faites pour arrêter ni l'une ni l'autre de ces deux énergiques volontés surgies de la généreuse terre roubaisienne.

La prochaine réunion du Conseil municipal

Nous avons publié, hier, la première partie des questions portées à l'ordre du jour de la réunion que le Conseil municipal de Roubaix tiendra, lundi, 10 mai, à 18 heures; voici la suite :

14. Secours et subsides : Syndicat national des employés des P.T.T. (Sous-section de Roubaix). Demande de subside pour assister au Congrès de Paris; acceptation. — 15. Secours et subsides : Congrès de la Fédération des polices de France et des Colonies. Demande de subside; acceptation. — 16. Institutions des sourds-muets et aveugles de Lille : demande de 16 heures et de trousseau en faveur des jeunes Deharge Marie et Mirelle, aveugles. — 17. Voirie municipale : enlèvement des immondices. Fumiers des chevaux de l'équarrissage. Marché de gré à gré. Approbation. — 18. Voirie municipale : enlèvement des immondices. Nettoiture des chevaux. Fourniture de denrées. Marché de gré à gré. Approbation. — 19. Voirie municipale : acquisition d'une machine balayeuse-arroseuse automobile. Marché de gré à gré. Approbation. — 20. Voirie municipale : Avenues et promenades publiques. Reconstitution des plantations détruites en vertu de l'occupation allemande. Cahier des charges d'adjudication. Approbation. — 21. Voirie municipale : Promenades et Jardins publics. Travaux de restauration. Fournitures de semences pour gazon. Marché de gré à gré. Approbation. — 22. Voirie municipale : cimetière. Vente de vieux matériaux provenant de monuments funéraires abandonnés et de divers travaux de voirie. Cahier des charges d'adjudication. Approbation. — 23. Voirie municipale : tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. Ligne de Roubaix à Lannoy. Traversée à niveau du chemin de fer de Somain à Tourcoing, au boulevard de Beaurepaire. — 24. Voirie municipale : enlèvement des immondices. Fourniture de denrées nécessaires à la nourriture des chevaux. Marché de gré à gré. Approbation. — 25. Contentieux : propriétés communales. Assurances. Incendie. Résiliation de toutes les polices en cours. Homologation des nouvelles polices. — 26. Contentieux : baux à loyers. Presbytères et maisons vicariales. Location d'une maison, rue du Curé, 1. — 27. Contentieux : baux à loyers. Presbytères et maisons vicariales. Presbytère Ste-Elisabeth. Renouvellement du bail. — 28. Contentieux : baux à loyers. Service de secours. Location d'un immeuble pour l'installation d'un bureau de poissons, boulevard de Paris, 15. — 29. Contentieux : bâtiments municipaux. Loyers de la période de guerre. Commissions arbitrales. Autorisation d'appeler les locataires devant cette juridiction. — 30. Contentieux : baux à loyers. Comité local de ravitaillement. Location d'un immeuble, rue des Fabricants, 19. — 31. Contentieux : responsabilité civile. Dommages causés par des attroupements. Réclamation des Halleries de Roubaix et d'Odenat. — 32. Contentieux : responsabilité civile. Dommages causés par des attroupements. Réclamation de la Société Leclerc-Dupire. Autorisation de défendre. — 33. Contentieux : responsabilité civile. Dommages causés par des attroupements. Réclamation de la Société anonyme des Levures et Alcools de grains. — 34. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing : travaux en fouilleurs; marchés de gré à gré; approbation. — 35. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing : compteur de station du réservoir, de 1914 à 1918. Approbation. — 36. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing : tarif des eaux à partir du 1er avril 1920. Approbation. — 37. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing : série de prix à partir du 1er avril 1920. Approbation. — 38. Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing : assurance contre le vol; renouvellement de la police. Acceptation. — 39. Hygiène publique : vidange des fosses d'aisances dans les maisons particulières. Marchés de gré à gré avec les entrepreneurs. — 40. Assistance publique : construction de l'Hospice de Barbieux. Reconstitution de capital avancé par les Hospices.

HUIS-CLOS. — I. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION. — 1. Assistance aux femmes en couches : communication de la liste des postulantes dont l'admission a été prononcée d'urgence. — 2. Id. : communication de la liste des postulantes dont la demande a été rejetée. — 3. Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables : liste complémentaire et rectificative des postulants : 1e ayant leur domicile de secours à Roubaix; 2e résidant dans la commune mais y possédant le domicile de secours (1re et 2e parties). — 4. Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables : postulants résidant hors de Roubaix, mais y ayant leur domicile de secours (3e partie). — 5. Assistance aux familles nombreuses : admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1913 des personnes ayant leur domicile de secours dans la commune (1re et 2e parties). — 6. Service militaire : demande de carte. Avis du Conseil municipal. — 7. Service militaire : sections de famille; jeunes gens réclamant l'allocation journalière; avis du Conseil municipal.

II. RAPPORTS DES COMMISSIONS. — Sapeurs-pompiers : liquidation de pensions de MM. A. Pardon, E. Delvare, T. Balcaert, A. Rohn. — Charges municipales des retraites : liquidation de pension de Mme Debeddeuance née Vroman Adèle, veuve d'un ancien gardien de la Vérin. — Allocation de secours à l'orphelin Jean Lecleroy, fils de M. Pierre Lecleroy, receveur d'octroi en retraite. — Liquidation de pension de Mme Déur, née Reitremieux Eléonore, veuve d'un ancien bassinet; Quesnoy, veuve du sous-chef de bureau de l'Etat-civil.

La Confédération de l'Intelligence et de la Production française à Roubaix-Tourcoing

La constitution d'un Comité local d'organisation

En rendant compte à nos lecteurs de la conférence donnée par M. Georges Valois, le samedi 24 avril, aux membres du « Cercle d'Action Economique et Sociale de Roubaix-Tourcoing », nous leur avons fait savoir que les assistants avaient pris la décision de fonder un « Comité central d'organisation » de la Confédération de l'Intelligence et de la Production Française, groupement que l'éminent économiste a formé il y a quelques mois à Paris.

Le bureau provisoire du « Comité d'organisation » nous annonce la très prochaine création de services administratifs permanents, qui seront installés 183, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, où toutes les correspondances et les demandes de renseignements devront être adressées. Dès à présent, des tracts, contenant l'appel de M. Georges Valois aux producteurs, les statuts de la C.I.P.F. et des instructions sur le fonctionnement des Comités locaux seront envoyés aux personnes qui en feront la demande par donc, 183, rue du Grand-Chemin. En outre, le Comité dispose d'un certain nombre d'exemplaires de l'« Economie Nouvelle », le livre où M. Georges Valois a exposé sa doctrine économique et les met à la disposition de ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de lire cet ouvrage.

Afin de propager ces idées et de pouvoir en étudier les applications pratiques aux industries de nos régions, les fondateurs du « Cercle d'Action Economique et Sociale » ont décidé de continuer à donner des conférences et des séances d'études. Nous aurons l'occasion d'ailleurs d'y revenir en temps opportun et d'avertir nos lecteurs de la date et du lieu de ces réunions.

L'INAUGURATION de l'église Saint-Vincent-de-Paul

Aujourd'hui, dimanche, aura lieu l'inauguration de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul et la bénédiction de son église provisoire.

Cette église provisoire est située au bout de la rue du Luxembourg et desservira les quartiers de la Makellerie, du Fresnoy et de l'Alumette, déchargeant ainsi la paroisse Saint-Sépulcre.

Mgr Charost, évêque de Lille, a nommé, ce le fait, M. l'abbé Villain, ancien vicaire de Saint-Martin, curé de la nouvelle église. Le zèle et l'activité bien connus du premier pasteur de Saint-Vincent porteront certainement d'heureux fruits.

La bénédiction de l'église sera faite à neuf heures et demie, par Mgr Lecomte, vicaire général.

M. le chanoine Catteau, doyen de Saint-Martin, installera ensuite M. l'abbé Villain.

Ces cérémonies seront suivies par la célébration de la grand'messe, qui sera chantée par une section de la Chorale Saint-Martin, sous la direction de M. H. Carton.

L'après-midi, aux vêpres de 16 heures, Mgr Lecomte bénira la cloche, « Marie-Isabelle-Louise-Marthe-Victor », qui pèse 100 kilos.

Ce sera une belle cérémonie, à laquelle assisteront nombreux les habitants du populeux quartier, qui se réjouissent de la satisfaction donnée à leurs vœux par l'érection d'une paroisse et par la nomination du nouveau curé auquel ils seront heureux de témoigner leur sympathie.

LA FÊTE DE GALA de l'Association des Journalistes du Nord

C'est demain lundi que sera ouverte la location des places pour la représentation extraordinaire de « Mireille », organisée par l'« Association Professionnelle des Journalistes du Nord », avec le concours des artistes lyriques les plus réputés.

Cette fête de gala aura lieu le Mercredi 19 Mai, à 20 heures précises, au Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix. Son programme a eu le don d'exciter vivement l'intérêt de nos concitoyens. Et beaucoup de personnes, aussi désireuses de ne pas manquer ce spectacle exceptionnel que de manifester leur sympathie à l'« Association des Journalistes du Nord », s'étaient adressées aux organisateurs pour se faire réserver des places.

Mais, afin de ne désavantager personne, il n'a pu être donné suite à ces demandes ; seules les personnes qui se présenteront demain lundi, à 9 heures, à l'ouverture de la location chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare, seront donc sûres de leur place.

« Mireille », avec une interprétation de grande valeur, est un spectacle de choix qui convient à tous. Et l'on s'attend à un grand succès.

Les réflexions d'un gréviste forcé des P. T. T.

A la suite des réflexions d'un employé des P. T. T., que nous avons publiées jeudi matin, M. Louis Blain, secrétaire général de l'Union des Syndicats Libres, nous prie d'insérer la note suivante :

AUX EMPLOYÉS DES P. T. T.
ET AUX CHEMINOTS !

Roubaix, le 6 mai 1920.

Beaucoup de cheminots et d'employés des P. T. T. ont dû méditer les réflexions qu'un de leurs camarades a fait paraître, hier, dans le « Journal de Roubaix » au sujet des agissements révolutionnaires de la C. G. T.

Mais une conclusion toute naturelle a dû se présenter à leur esprit : pour échapper à l'emprise tyrannique et néfaste de la C. G. T. il n'existe qu'un moyen, c'est de se grouper entre eux sur le terrain professionnel, les travailleurs lassés des exercices révolutionnaires qu'on leur impose.

Nous transcrivons ici, au nom des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, la déclaration suivante de la section du Nord du Syndicat professionnel des Cheminots de France :

« Le Conseil de section du réseau du Nord du Syndicat professionnel des Cheminots de France, 6, rue Cadet, Paris, au nom de ses adhérents, dont le nombre augmente chaque jour, proteste énergiquement contre la tentative de grève générale ordonnée par la Fédération. A l'heure où toutes les forces du pays doivent concourir à la remise en état des régions envahies, quand toutes les énergies et toutes les bonnes volontés sont tendues de l'unir pour redonner à la France sa grandeur et combattre la vie chère, il est criminel et antipatriotique de vouloir arrêter les

DERNIÈRE HEURE

Les Grèves

LES CHEMINOTS
LA SITUATION, SAMEDI SOIR

Nouvelles révocations

Paris, 8 mai. — La direction des chemins de fer de l'Etat a prononcé 22 nouvelles révocations, ce qui porte à 56 le nombre des révocations du réseau.

Sur le Nord, situation sans changement. Sur l'Est, rien à signaler. Sur le P.-L.-M., la situation est très satisfaisante, ainsi que sur le P.-O., où l'on constate 200 rentrées samedi.

Cherbourg, 8 mai. — Vingt cheminots grévistes ont été révoqués.

Le chômage est général dans les usines, ateliers et chantiers, mais le calme est complet.

Troyes, 8 mai. — La Compagnie des chemins de fer a prononcé samedi 67 révocations dans les gares de Troyes et de Troyes-Praine.

ARRESTATION D'UN CHEMINOT

Bourges, 8 mai. — Le parquet de Bourges a fait arrêter et incarcérer le cheminot Carquet, de Vierzon, qui avait distribué des tracts révolutionnaires le 4 des actuels. Carquet est inculpé d'excitation de militaires à la désobéissance.

Grenoble, 8 mai. — M. Tarramon, chargé de la propagande sur la ligne Paris-Grenoble, a été arrêté.

L'ENQUÊTE DE M. JOUSSELIN
L'interrogatoire des inculpés

Paris, 8 mai. — Le secrétaire de la Fédération socialiste de la Seine-Inférieure, M. Gourage, arrêté à Rouen, sur mandat de M. Jousselin, juge d'instruction, pour complot contre la sûreté de l'Etat, ainsi que M. Gauthier, secrétaire des cheminots, arrêté à Sotteville-les-Rouen, amenés à Paris, ont été interrogés samedi après-midi, par M. Jousselin et écroués à la prison de la Santé.

LES ARRESTATIONS POUR MENÉES ANARCHISTES

M. Jousselin a également interrogé et placé sous mandat de dépôt pour excitation de militaires à la désobéissance et menées anarchistes, les distributeurs de tracts émanant du parti communiste (section de l'Internationale communiste de Moscou), imprimés par Sébastien Faure et distribués ces jours derniers, dans les milieux syndicalistes. Les distributeurs de ces tracts sont les nommés Allioi, Maillard, Robillard et Roux.

Sébastien Faure, laissé en liberté, est inculpé de complicité pour leur avoir fourni les tracts incriminés.

La C.G.T. lance un nouvel ordre de grève à plusieurs Fédérations

Paris, 8 mai. — La commission administrative de la C. G. T. communique la note suivante :

Après examen de la situation de grèves partielles sur refus de l'attitude du Gouvernement, en représailles immédiates et directes de notre appel à l'appel des Fédérations ci-après : Fédération des métaux, des bâtiments, des ports et docks, des transports, Fédération des ports et docks, dont certains éléments sont restés au travail, Marine marchande et personnel des transports de marchandises. Les travailleurs ressortissant des Fédérations citées devront cesser le travail à dater de lundi matin 10 mai.

Ont signé les membres du bureau confédéral et les secrétaires de fédérations intéressées.

Un « arrêt de travail » illimité sur le Métro et dans les ports

Paris, 8 mai. — En conformité des décisions de la C. G. T., les ouvriers et employés du Métropolitain et du Nord-Sud, ainsi que tous les éléments qui constituent la Fédération des ports et docks, ont décidé d'exécuter un arrêt de travail illimité à partir de lundi 10 mai courant. Le travail ne sera repris que suivant l'avis des Fédérations respectives.

Un appel de la Fédération des Chéminots

Paris, 8 mai. — Dans un appel lancé par la Fédération Nationale des cheminots, la Commission exécutive dénonce les manœuvres des pouvoirs publics qui voudraient que lundi soit un jour d'hésitation.

L'appel se termine par des conseils de patience aux camarades des autres corporations qui auront leur jour et leur heure.

TROIS NOUVELLES ARRESTATIONS, A PARIS

Paris, 8 mai. — Trois nouvelles arrestations ont été opérées par la police judiciaire, dans l'affaire relative aux tracts révolutionnaires saisis à l'imprimerie de Sébastien Faure, samedi matin.

La question du pain blanc

Rouen, 8 mai. — Dans un discours, prononcé au banquet des Normands de Paris, M. Thomson, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement a déclaré qu'il satisfait qu'à partir du mois d'août nous serions en mesure d'avoir du pain blanc, et pour toujours, a-t-il ajouté.

Violent incendie à Lyon
DEUX MILLIONS DE DÉGATS

Lyon, 8 mai. — Un violent incendie a détruit une importante minoterie. Les dégâts sont évalués à deux millions.

L'évacuation des troupes allemandes d'Essen